



Centre d'approvisionnement – bureau d'Ottawa
Salle 9W072, 9^e étage
200, rue Kent
Ottawa (Ontario) K1A 0E6

addenda n° 2

Objet : **Invitation à soumissionner n° F5211-170323**
Conception et construction du bâtiment d'entreposage du CCLM du MPO, sur le site
du barrage du ruisseau Clear, à Norfolk, en Ontario

Madame, Monsieur,

Suite à la demande de propositions susmentionnée, le présent addendum (#2) est d'informer les soumissionnaires éventuels de la question(s) reçu(s) au cours de cet appel d'offres à ce jour. Tant la question(s) et le(s) réponse(s) sont indiquées dans l'annexe A.

Toutes autres conditions générales de cette demande de proposition demeurent les mêmes.

Les soumissionnaires doivent accuser réception du présent addenda en apposant leur signature dans l'espace prévu ci-dessous et en joignant une copie du présent document à leur proposition.

Cordialement,

Beverly Shawana
Agente principale des contrats
Opérations de gestion des finances et du matériel

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Nom de l'entreprise _____

Signature _____

Canada



Annexe « A »

- Q1. Pouvez-vous nous indiquer l'emplacement final que nous devons respecter, puisqu'il a été mentionné aujourd'hui que le bâtiment d'entreposage sera déplacé de 90 degrés à la gauche de l'emplacement proposé précédemment.
- R2. Le bâtiment fera une rotation de 90 degrés dans le sens inverse des aiguilles d'une montre par rapport aux dessins originaux (voir les croquis).
- Q2. Pouvez-vous confirmer que le bâtiment d'entreposage doit être muni d'une porte piétonne et d'une porte basculante manuelle (8 pi de largeur X 10 pi de hauteur).
- R2. Une porte piétonne de 3 pi (0,9 m) est requise sur le mur sud (arrière), et une porte basculante de 9 pi X 9 pi (2,7 m X 2,7 m) est requise sur le mur est (droite).
- Q3. Pouvez-vous confirmer que la clôture doit être munie d'une porte piétonne.
- R3. Veuillez retirer la clôture. Elle n'est plus requise.
- Q4. Pouvez-vous nous indiquer quelle doit être la hauteur du bâtiment d'entreposage.
- R4. La hauteur souhaitée est de 10 pi (3,05 m)
- Q5. Le bâtiment d'entreposage sera entouré d'une clôture à mailles losangées. Pouvez-vous nous indiquer quelle doit être la hauteur de la clôture et si elle doit être munie de barbelés en haut.
- R5. Voir la réponse à la question 3.
- Q6. Pouvez-vous nous indiquer le type de toit requis.
- R6. Un toit fait de fermes en acier, avec une pente minimale de 6/12.